

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2022/03/24/2022201926/justel>

---

Dossier numéro : 2022-03-24/18

## Titre

24 MARS 2022. - Arrêté du Gouvernement wallon désignant l'intercommunale AIEG comme le gestionnaire de réseau d'électricité pour le territoire de la commune de Gesves

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 25-05-2022 page : 44920

Entrée en vigueur : 04-06-2022

---

## Table des matières

Art. 1-2

---

## Texte

Article [1er](#). L'intercommunale AIEG, dont le siège social est établi à 5300 Andenne, rue des Marais 11, est désignée en tant que gestionnaire de réseau de distribution d'électricité sur le territoire de la commune de Gesves à partir du 26 février 2023 pour une durée de vingt ans, soit jusqu'au 26 février 2043.

[Art. 2](#). Le Ministre de l'Energie est chargé de l'exécution du présent arrêté.